



PREUVE DE DEPOT N° 2019/0146

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

**ENEDIS
Route du Vincin
56000 VANNES**

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON
- une installation classée relevant du régime de la déclaration : OUI

Ancien exploitant : ERDF - URE Bretagne

Date effective du changement d'exploitant : 01/11/2018

Reprise totale des activités par le nouvel exploitant : OUI

- *Installation de transit, tri et regroupement de déchets contenant des PCB (rubrique 1180-2b) – récépissé de déclaration délivré le 17/02/2009 à ERDF – URE Bretagne*

- *Demande de bénéfice de droits acquis au titre de la rubrique 2792-1 le 08/08/2014 suite au décret n° 2013-1301 du 27/12/2013 modifiant la nomenclature des ICPE*

Déclarant : **Société ENEDIS**

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 15/11/2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

Cette présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.